



«Ignorance est mère de tous les maux»  
Rabelais

2 €

# Ricochets

«Paroles d'Ozair»

n° 65 : mars - avril - mai 2017

## Et nous dans cette affaire?

Cela semble désormais une habitude bien établie chez nos élus : pour peu qu'on les surprenne la main dans le pot de confiture, ils nient. Réflexe naturel, certes, mais qui devient catastrophique lorsqu'ils prétendent nier l'évidence. De Jérôme Cahuzac, protestant de sa bonne foi «les yeux dans les yeux» devant ses pairs de l'Assemblée nationale, à Jean-François Oneto, affirmant qu'il ne s'est rien passé en mairie alors que les policiers de la brigade financière viennent d'y opérer une perquisition, nous sommes dans la même logique du déni.

Cette attitude - que Bruno Wittmayer analyse en page 7 - n'est pas propre à nos élus, elle s'étend à leurs fans. Ceux qui, voici dix ans, nous fustigeaient parce que nous dénoncions des pratiques valant au maire d'être aujourd'hui mis en examen continuent de nous faire part de leur profond mépris. Il y a cependant quelques exceptions, comme cet ancien adjoint qui nous écrit : *«Après plusieurs années d'activité en tant qu'élus, je reconnais que vos alertes se sont avérées exactes. Aujourd'hui, il me reste un sentiment de honte pour n'avoir pas su prendre conscience plus tôt de la situation.»* D'autres vont plus loin qui nous reprochent notre actuel «manque de mordant». La rédaction de Ricochets s'amuse de ce glissement du «vous êtes des fouille-merde» vers le «vous n'êtes pas assez pugnaces»... Comme si, en reconnaissant leurs erreurs, certains cherchaient à oublier qu'ils furent longtemps de fervents soutiens du déni. Rappelons à ces lecteurs remontés que notre journal a longtemps été le seul à révéler les magouilles ozoiriennes, bien avant la presse nationale. Peut-être ont-ils raté quelques numéros...

L'usage du déni se limite-t-il aux hommes politiques et à leurs fans ? Loin s'en faut. Celui-ci devient une habitude, presque un art de vivre. Un exemple : évoque-t-on la menace climatique ? Contre l'ensemble de la communauté scientifique, les climato-sceptiques persistent dans leurs dénégations apportant une caution catastrophique aux projets de Donald Trump.

Le déni n'est pas un trouble mais une signature. Et quand c'est un homme ou une femme connu(e) qui le pratique, toute la société en est ébranlée.

JEAN-LOUIS SOULIÉ

## Affaires Cahuzac, Fillon, Le Pen, De Sousa, Oneto...

# le déni





# courrier des lecteurs

Retrouvez tous les anciens numéros de Ricochets sur le site de Paroles d'Ozoir

<http://parolesdozoir.free.fr>

Version pour Android (tablettes et smartphones)  
chercher «Ricochets2» sur le Play Store

## Sommaire

- Courrier : p 2-3
- Portrait : Arthur le coureur de kart, p 4
- Recette : le poulet en croûte de pain, p 5
- Vie locale : l'affaire et les affaires, p 6, 7, 8 et 9
- Santé : p10 et 11
- Jardinage : p 12
- Tribunes libres : p 13
- Le basket : p 14
- Culture : p 15
- Commerces : p 16

On en a entendu de fameuses, lors de la cérémonie des vœux du maire à la population. Par exemple que le bilan de l'année 2016 était "extraordinaire" et que les impôts n'avaient pas augmenté. C'est exact, ils ont juste "évolué" de 40% au cours des dernières années. Quant à la mise en examen de Jean-François Oneto, elle est due à l'acharnement des journalistes. Tout n'est que diffamation. Tout n'est que machination. Rappelons que la veille de cette cérémonie, le Parquet de Paris avait requis un placement en détention et que le maire avait finalement été placé sous contrôle judiciaire après s'être acquitté d'une caution. Il aura donc payé cash un quart de million d'euros à la Justice pour assister à ses propres vœux. Vu la qualité du spectacle, c'est très cher payé. M. O.

Voilà donc notre usine de retraitement des ordures ménagères hors service pour quelques mois. Il me semble qu'au moment de son installation il y avait eu un soulèvement contre cette usine. L'expérimentation se solde par un échec. Non pas pour l'idée et la conception de l'entreprise mais en raison du manque de sérieux de la société chargée de la faire fonctionner et de l'entretenir. L'appel du gain serait-il la cause d'une arnaque sur la qualité et la quantité du matériel utilisé ? Cela se voit ailleurs. En Chine, un bâtiment s'est couché gentiment. Les plots chargés de soutenir l'ouvrage n'étaient pas remplis de béton. Ils étaient creux.... J. H.

Les marchés traditionnels de Noël se suivent et se ressemblent... sauf le « No Hell Market ». (...) Marché éclectique et d'une certaine façon « magique », qualificatif que l'on peut utiliser pour les services et articles proposés ici, tels des stands de tatouages, barbier, ou maquillages quelque peu « face off ». Pour les objets, bon nombre de créateurs de bijoux et vêtements artisanaux purent combler les chercheurs(ses) de la pièce unique, allant par exemple de la guitare créée à partir de matériaux

improbables (bidon d'essence, boîte à gâteaux ou à cigares etc.) ou de très jolis bijoux, réalisés avec des ossements d'oiseaux ou de petits rongeurs. (...) On pouvait également se restaurer, certains stands proposant des produits régionaux et artisanaux parfois peu courants. Le tout dans une ambiance festive (...). Je m'y suis promené en terrain de connaissance, et rien ou presque ne manquait. Belle et heureuse entreprise, la première peut-être à Ozoir. Croisons les doigts pour qu'il y en ait d'autres. GILLES B.

## Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir»  
Michel Morin, 5 avenue Edouard Gourdon  
77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Je m'abonne pour 10 numéros à Ricochets.  
Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

Signature

65

## Ricochets

n°65 : mars - avril - mai 2017

Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir».

3, Résidence Vincennes - 77330 Ozoir-la-Ferrière.

Directeur de la publication : Jean-Louis Soulié.

Rédacteur en chef : Toute la bande.

Numéro ISSN : 1630-3806.

N° Commission paritaire : 1215 G 82272.

Imprimerie : ascencéo 19, rue de Verdun - 77410 Claye-Souilly.

Dépôt légal : mars 2017.

Le numéro : 2 euros.

Abonnement (10 numéros) : 20 euros.

Renseignements : 06.17.25.71.91.

Site : <http://parolesdozoir.free.fr>

Compte Twitter : @RicochetsOzoir

**Ont contribué à la réalisation de ce numéro:**

Christiane Bachelier, Monique Bellas, François Carbonel, Blanche Chevalier, Roger Collerai, Claire-Lucie Cziffra, Anne-Claire Darré, Dylan De Abreu, Étienne Guédon, Janus, Christiane et Jacky Laurent, Daniel Le Roux, Michel et Chantal Morin, Aline Palomares, Jean-Louis Soulié, Jasmine Trouilleux, Bruno Wittmayer.

L'association Accueil des Villes Françaises organise régulièrement à la Ferme Pereire des conférences de qualité avec des animateurs de talent. La dernière, sur le thème "la fabuleuse histoire du métro parisien", a accueilli plus de 100 personnes. La salle étant mal adaptée, il est apparu nécessaire aux organisateurs de demander un lieu mieux aménagé. Or, début janvier, la future conférence programmée sur le thème "Saint-Petersbourg" a tout simplement été rejetée par une certaine madame Lescouezec.. La culture à Ozoir serait-elle du domaine de la fille de M. Oneto, style Trump-family, qui se réserverait le droit d'accepter ou rejeter la culture ? Si oui, quel est le rôle de madame Barnet, officiellement adjointe à la culture, mais aussi (on ne le croirait pas) adjointe à l'information et à la communication ! Qui a le pouvoir à Ozoir d'accorder ou sanctionner les projets culturels ?

S. D.

Je découvre, en lisant *Le Monde*, que M. De Sousa de France-Pierre aurait déclaré aux magistrats qu'il va demander des comptes à son comptable car il y a quelque chose qui ne va pas en interne dans son entreprise. Expliqué ainsi je comprends beaucoup mieux ce qui se passe dans le scandale qui éclabousse notre ville. Tout est de la faute d'un comptable qui ne sait pas compter. C'est comme dans l'affaire du terrain de Sainte-Thérèse où tout était de la faute du notaire de Tournan qui faisait des coquilles à longueur d'acte de vente... On ne peut décidément plus se fier au petit personnel.

A. F.

C'est curieux tous ces incendies à répétition juste en face du marché. Comme si les bâtiments qui se trouvent là pouvaient gêner un projet immobilier... Une enquête est-elle en cours? A.A.

Celui qui dit que rien ne bouge à Ozoir a raison. Les taxes locales continuent d'augmenter quand les retraites et salaires restent fixes. Facile pour une collectivité de pomper le contribuable. S'il ne veut ou ne peut payer on se sert par l'intermédiaire d'un huissier. Anticipant la réponse de ma caisse de retraite je n'ai pas demandé une augmentation pour payer la hausse des impôts et des taxes locales. Pour moi, les impôts ont doublé alors que ma retraite est identique. Mais je n'ai pas le choix, je suis obligé de payer.

T. C.

Je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas eu plus de publicité pour le marché de Noël du 3 décembre. Il n'y avait personne ! En plus, après avoir payé 50 euros pour deux tables, je suis à peine rentrée dans mes frais. Si au moins cela avait été gratuit comme à Croissy-Beaubourg. On ne m'y reprendra pas.

UNE COMMERÇANTE  
MÉCONTENTE.

## “Aux âmes bien nées” la valeur n’attend pas...

**Quinze ans, quel bel âge pour vivre une aventure. Mais chez Arthur la précocité surprend. Surtout quand la passion qui le dévore consiste à piloter des engins pouvant atteindre des vitesses assez astronomiques. Portrait d’un jeune Ozoirien tombé dans le chaudron de potion magique quand il était petit...**



Réservé, poli, bien dans sa peau, Arthur Carbonnel pourrait présenter, s’il n’était si jeune, le profil du gendre idéal. Bon fils, frère attentif, lycéen sérieux... Mais que les belles-mères putatives se fassent une raison, le garçon n’a qu’une passion en tête et elle est mécanique. Cent-dix courses dont cent-neuf finales, quarante-cinq podiums et vingt-trois victoires... ce jeune lycéen, champion de kart, pilotait jusqu’alors des machines de 23 CV. Il est passé aux karts à vitesses, d’abord en 42 CV et, depuis janvier, en 48 CV. Des engins pouvant tutoyer le 200 km/h sur circuit.

Alors ? : une tête brûlée le blond jeune homme à qui on donnerait pourtant Dieu sans confession ? Ce n’est pas ainsi que le décrivent ses proches qui font bloc derrière lui. Au point que l’on peut parfois se demander qui du fils ou du père est le plus passionné. Depuis sept ans, au rythme de quinze courses annuelles, c’est toute la famille Carbonnel qui assure l’intendance. Les grand-mères réservées au public maman et sa fille encouragent le champion naissant ; grand-père s’occupe des soutiens financiers. Ah ! les sponsors... pas faciles de les trouver pour un si jeune homme. Il faut inspirer confiance par la régularité, le sérieux, la fidélité. Il y parvient cependant et de nombreuses entreprises ozoiriennes jouent le jeu (1).

Tête bien faite, Arthur ne sacrifie pas ses études à sa passion. Par chance, son lycée accepte quelques aménagements pour permettre au pilote de participer aux courses. Quant au danger...

(1) Auto école Starter, Plexi d’Oz, Bricomarché, Orpi, Titeflex, City bowling d’Oz, ATV José, Optic 2000, Carole Coiffure, Da Vanessa, Pressing de la Source, Le Ferrière, la Cordonnerie, Passions et Saveurs... Les budgets des dix premiers coureurs français oscillent entre 150 000 et 250 000 €. Celui d’Arthur, sixième français, est de 50 000 €.



« Sans le sous-estimer, il ne faut pas non plus l’avoir trop à l’esprit. J’ai été victime de deux accidents dont je me suis sorti sans trop de casse, depuis toute appréhension m’a quitté. Or, en course, c’est le mental qui compte. Il aide quand un accident se produit devant soi et que l’on dispose d’une fraction de seconde pour prendre la bonne décision. »

Pourquoi devient-on pilote de kart plutôt que footballeur ou sauteur à la perche ? « J’aime tous les sports et j’en pratique-rais volontiers plusieurs, constate Arthur. Je sors avec les copains, on fait du skate ensemble... mais ce qui me plaît c’est la tension qui me saisit en course. Puis il y a la confiance qui s’établit entre le mécanicien et moi. C’est très fort : quand j’ai commencé le kart, je parlais peu et même pas du tout. Aujourd’hui je suis beaucoup plus volubile parce que parler avec son mécano c’est super important. »

Une seconde explication pourrait expliquer ce choix. « Même si mon père dit parfois qu’il ne devrait pas me laisser pratiquer un sport aussi dangereux, c’est lui qui m’a donné le virus. C’est un ancien pilote et je veux qu’il soit fier de son fils. »

ANNE-CLAIRE DARRÉ

1- Les karts modernes, surtout ceux de la catégorie des 48 CV, sont de véritables petits bijoux qu’il faut entretenir avec le plus grand soin.

2- « Après cette manche, je veux te voir transpirer » me dit mon mécano. Lui même est champion de France et il nous arrive de rouler ensemble sur quelques courses.

3- Le père, le fils et le mécanicien. Une triplée solidaire au sein de laquelle chacun sait pouvoir compter sur les compétences de l’autre. Sans parler de la rage de gagner. Sur les circuits, on la craint...

4- Le départ est une phase importante de la course et pèse pour un tiers dans le résultat final. Mais les derniers tours, très accrochés, sont aussi déterminants.

5- Depuis sept ans, au rythme de quinze courses annuelles, toute la famille Carbonnel fait bloc autour d’Arthur. Il pose ici en compagnie de sa sœur

# le poulet en croûte de pain

*Il y a quelques années de cela, j'avais invité ma tante Catherine et ses proches, tous curieux de découvrir ma nouvelle vie. C'était à mon tour de surprendre la famille. Voulant profiter de l'occasion pour offrir un bon repas, je me lançai dans la réalisation d'un poulet en croûte de pain, recette entendue dans une émission de Jean-Pierre Coffe. J'allais enfin avoir l'occasion de montrer ce dont j'étais capable...*



**Dimanche 23 avril 2017  
de 9h à 17h  
grande Halle de la ferme d'Ayau  
Roissy-en-Brie**

les visiteurs pourront prendre leur repas sur place

L'association Circuits-Courts organise

**UN MARCHÉ...**

**... du producteur  
au consommateur.**



Charcuterie  
Foles gras  
Volailles  
Pâtés  
Huîtres  
Miel  
Viande  
Fromages  
Chocolats  
Confiture  
Vins de  
nos régions  
Commerce  
équitable

La garantie de produits de qualité

[www.circuits-courts.com](http://www.circuits-courts.com)

Je fis donc un plan d'action afin de ne pas être prise au dépourvu, trouvais un beau poulet, ajoutai à mon panier la carotte, le céleri, l'oignon, l'ail, la farine et la levure. Les herbes, je les avais au jardin...

Je préparai ma pâte à pain bien à l'avance afin qu'elle ait le temps de lever et, au bon moment, soit environ deux heures avant le repas, je repris ma pâte, la pétris à nouveau quelques minutes, puis l'étalai sur une épaisseur de deux centimètres (1). Je taillai les légumes en petits dés (la carotte, un morceau du céleri et l'oignon avant de les répartir sur la pâte. Je farcis ma volaille avec thym, laurier, sarriette et sauge et ajoutai de l'ail. Enfin, j'enveloppai l'animal dans mon pain...

J'étais dans les temps, parfaitement sereine, ma boule de pain aurait ses trente minutes pour pousser.

Après avoir préchauffé mon four à 180°C, je saupoudrai légèrement le pain de farine et plaçai dans le fond du four un récipient rempli d'eau qui donnerait la vapeur afin de faire briller le pain.

Et voilà... au four pour une heure. Tout était parfait. Il ne me restait plus qu'à préparer la purée de céleri d'accompagnement et les pommes-de-terre, incontournables pour mon chéri.

Mes invités arrivèrent, une bonne odeur remplissait la maison. Profitant de l'apéritif, je sortis mon plat du four et patientai une demi-heure avant de le découper devant tout le monde. J'allais obtenir la récompense de mes efforts...

L'ouverture du pain est sans doute le moment que j'attendais avec le plus d'impatience car c'est celui où les délicieux parfums s'exhalent. Sauf que... Sauf que mon poulet n'était pas cuit. Rouge de confusion je crus que le ciel venait de me tomber sur la tête.

J'avais scrupuleusement suivi mes notes, sans me laisser dévier, mais je n'avais pas pris garde au fait (je l'appris un peu plus tard) qu'un très gros poulet pour une famille nombreuse cuit beaucoup plus longtemps qu'un petit...

Bon, je me suis remise de cette histoire mais fais désormais toujours bien attention à respecter les temps de cuisson en fonction du poids de la bête. Car j'ai essayé cette recette bien d'autres fois et, croyez-moi, elle me vaut à chaque fois des myriades de louanges.

ANNE-CLAIRE DARRÉ

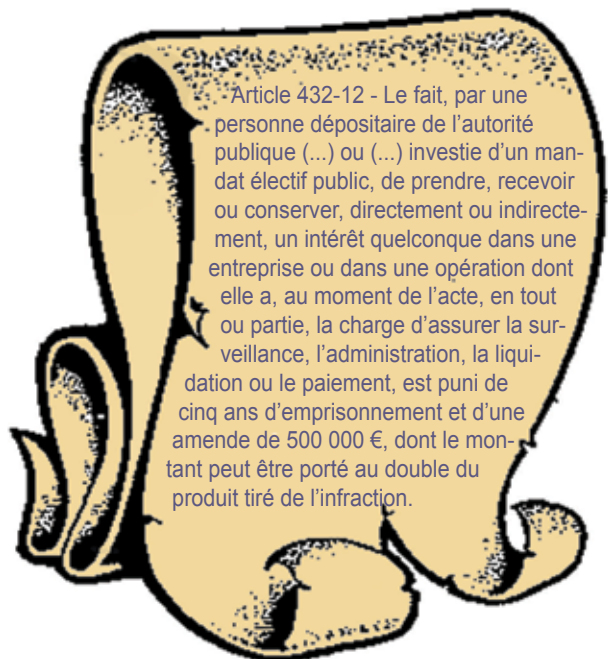
(1) C'est l'opération difficile, la pâte à pain fait ce qu'elle veut. Elle se rétracte beaucoup, je n'hésite pas à l'étaler plus que nécessaire.

Pour la pâte à pain, on peut sans doute acheter des pâtons tout prêts mais je ne me risquerai pas à vous le conseiller n'ayant jamais essayé. D'autant que ce n'est pas difficile à réaliser. Un kilo de farine, avec une pincée de sel sur le plan de travail, j'y fais un petit puits dans lequel j'émiette un cube de levure de boulanger. Puis j'ajoute petit à petit environ 1/2 litre d'eau tiède. Quand toute l'eau est bien incorporée, je pétris une petite dizaine de minutes. Enfin, je laisse reposer au moins une heure.

## Prise illégale d'intérêt

L'article 432-12 du code pénal relatif à la prise illégale d'intérêt vise à :

- garantir la probité dans la gestion des affaires publiques,
  - écarter tout soupçon, toute altération de la confiance, que l'administré pourrait avoir envers un agent public.
- Dans le cas d'Ozoir, le maire est soupçonné d'avoir eu un « intérêt personnel » à accorder des terrains et des permis de construire à la société France Pierre.



Outre les peines évoquées ci-dessus, peuvent être prononcées contre les coupables, l'interdiction de droits civiques pour une durée de 5 ans ainsi que celle d'exercer une fonction publique à titre définitif ou pour une durée de 5 ans.

Remarque :

Un tiers peut être reconnu comme complice de l'agent public dont il a facilité l'activité coupable.

## Recel d'abus de biens sociaux

Une confusion de patrimoines, même temporaire, est considérée comme un élément matériel d'abus de biens sociaux, ou l'usage des biens de la « société » contraire à l'intérêt de celle-ci. Le maire va devoir démontrer qu'à travers ses actes, la commune (donc ses habitants) n'ont pas subi des dommages notamment financiers, ou s'il existe des actes présumés effectués dans son intérêt personnel.

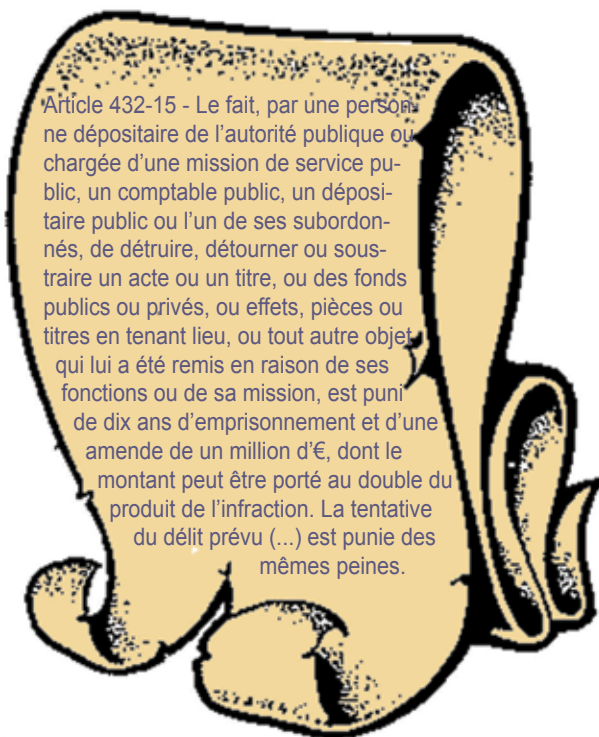


## De quoi est accusé J-F Oneto?

**Le 20 janvier 2017, le maire d'Ozoir-la-Ferrière a été mis en examen pour prise illégale d'intérêt, corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et détournement de fonds publics. Les chefs d'accusation relevés par la juge d'instruction, M<sup>me</sup> Aude Buresi, reposent sur des articles de lois du Code pénal qui n'auraient pas été respectés. Aussi, est-il important de comprendre leur signification et les conséquences pour l'intéressé.**

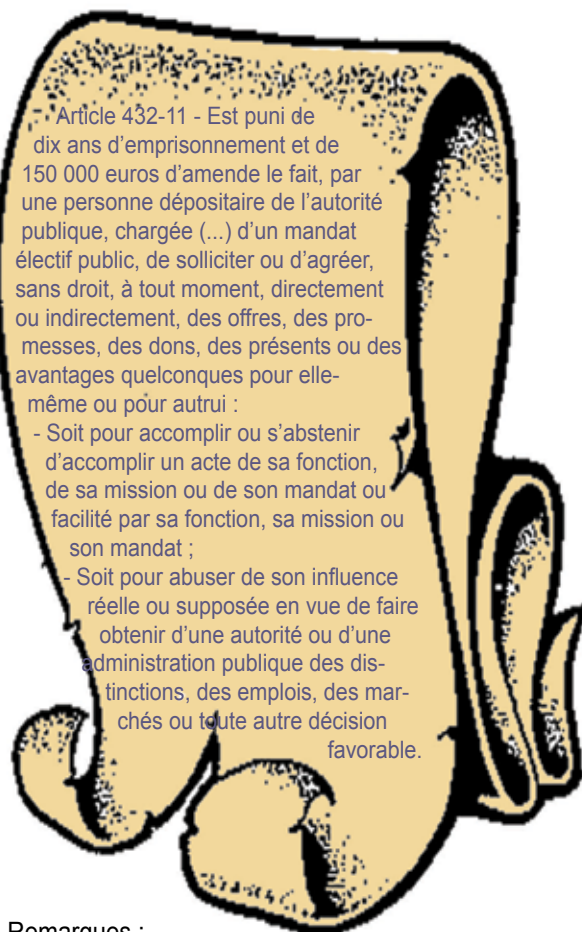
## Détournement de fonds publics

Le détournement de fonds publics s'attaque à des biens appartenant à la collectivité : on considère donc que ce délit est une atteinte aux intérêts de la société, ce qui est considéré comme beaucoup plus grave.



## Corruption passive

La corruption peut se définir comme l'agissement par lequel une personne investie d'une fonction déterminée, publique ou privée, sollicite ou accepte un don, une offre ou une promesse en vue d'accomplir, retarder ou omettre d'accomplir un acte entrant, d'une façon directe ou indirecte, dans le cadre de ses fonctions. La corruption implique donc la violation, par le coupable, des devoirs de sa charge.



Remarques :

- le code pénal prévoit des peines complémentaires (déchéance des droits civils et civiques, interdiction d'exercer une fonction publique ou une profession et la confiscation des fonds reçus au titre de la corruption...).
- la notion de complicité est applicable aux tiers. Toute personne qui, de son fait, aura incité à la corruption ou aura préparé, facilité ou aidé, en connaissance de cause, à sa mise à exécution, pourra être reconnue coupable de complicité de corruption conformément aux dispositions de l'article 121-7 du code pénal.

**Le maire d'Ozoir cumule des chefs d'accusation de plusieurs niveaux de gravité. Le détournement de fonds publics en est le principal. Au total, le risque est le suivant :**

- plus de 2 millions d'euros d'amende,
- jusqu'à 10 ans de prison notamment pour corruption passive.

On constate depuis quelques années un durcissement dans les condamnations de la « délinquance en col blanc ». Les juges sont de plus en plus sévères en matière de délits financiers, la lourdeur des peines infligées s'expliquant par un contexte de moralisation de la vie politique. Les magistrats n'hésitent plus à condamner à des peines fermes.

De Jérôme Cabuzac à Jean-François Oneto

refus de percevoir,  
rejet de l'intolérable

## Le déni

*Si l'affaire Cahuzac a profondément traumatisé l'opinion française en raison des mensonges répétés du personnage central, il en va de même à Ozoir-la-Ferrière où l'inculpation du maire fait naturellement beaucoup parler. Quelle que soit l'évolution que prendra cette nouvelle "affaire" il est intéressant d'observer que Jean-François Oneto adopte une stratégie du déni assez semblable à celle de l'ancien ministre. Cette attitude, fréquente chez nos élus lorsqu'ils se trouvent confrontés à des situations embarrassantes, mérite que l'on prenne le temps de l'examiner.*

**A**vant que ne débute l'affaire Cahuzac, en décembre 2012, l'ancien ministre du Budget et ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale s'était présenté comme le chevalier blanc de la lutte contre la fraude fiscale. Suite à la publication par *Médiapart* de plusieurs articles affirmant qu'il avait possédé un compte bancaire non déclaré en Suisse, l'intéressé démentit sans attendre, sur son blog et par voie de presse. Il commença par tout nier et affirma qu'il allait porter plainte avant d'assurer l'Assemblée nationale de sa bonne foi « Yeux dans les yeux ». Quatre ans plus tard, le 8 décembre 2016, il était condamné à trois années de prison ferme et à cinq d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Paris. Son ancienne épouse se vit infliger deux ans d'emprisonnement pour les mêmes faits de fraude fiscale et de blanchiment.

Le comportement du maire d'Ozoir-la-Ferrière rappelle par de nombreux aspects celui de l'ancien ministre. Depuis le début de sa mise en cause, Jean-François Oneto nie des faits évidents, comme sa première mise en garde à vue en mai 2016. Assurant aux médias n'avoir « rien à se reprocher », il parle même d'élucubrations et évoque une campagne diffamatoire. Pire, quelques jours plus tard il ose affirmer que la mairie d'Ozoir n'a jamais été perquisitionnée. L'opération s'est pourtant déroulée au vu et au su d'employés communaux et un procès-verbal daté du 24 mai 2016 atteste la présence de policiers de la brigade financière dans les locaux de l'hôtel de ville !

Comment expliquer pareils comportements ?

Il semble que le déni apparaisse lorsque la réalité confronte l'individu à une situation considérée comme intolérable pour lui. Le déni s'articule alors souvent avec un autre mécanisme, le « rejet », qui permet d'évincer une représentation et un affect intolérables. Le sujet se comporte donc comme si la représentation intolérable n'était jamais advenue, bien qu'elle reste en traces brutes dans son inconscient. Le rejet est alors le revers représentationnel du déni. De ce refus, le sujet crée souvent autocratiquement un nouveau monde (1).

Bien entendu, les citoyens sont atterrés par cette manifestation répétée du déni et du rejet de la vérité par une personne censée les représenter. Et comme toute la classe politique semble touchée, il perd confiance en ses élus qui se voient privés de crédibilité. Comment des électeurs pourraient-ils avoir confiance et voter en toute sérénité ?

Or la population a besoin de croire en quelque chose de solide, en des fondations inébranlables qui ne peuvent exister que dans le respect de valeurs fondamentales, de transparence et de vérité. Voilà pourquoi désormais les élus vont devoir assumer leurs erreurs et affronter leurs responsabilités sans chercher à nier l'évidence.

On en est loin à Ozoir... Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les pages du bulletin municipal. Le manque de lucidité dans les écrits est flagrant et le journal apparaît immédiatement pour ce qu'il est : un vecteur de propagande sans intérêt parce que non factuel.

Pour permettre de sortir notre démocratie de l'impasse dans laquelle elle s'est enlisée, les politiques ont besoin d'être recadrés et officiellement surveillés. La population leur a délégué une mission, celle de gérer un territoire, elle est donc en droit d'attendre des résultats communiqués par un organisme indépendant, neutre, représentatif et sans connotation politique. Hélas, pour le moment cet organisme n'existe pas. On ne peut en effet pas compter sur l'opposition pour accomplir cette tâche : elle n'en a ni les moyens financiers ni les moyens juridiques. En outre, n'étant pas « neutre », elle ne peut bénéficier du niveau de crédibilité requis.

Situation insoluble ? Non, car les choses bougent du côté de la Justice. Les affaires de corruption, de détournement de fonds publics mettaient jusqu'alors en moyenne sept ans pour aboutir. L'engagement est aujourd'hui de diviser ce délai par deux et - surtout - de prononcer des peines à la hauteur des faits reprochés. C'est ce que souhaitent nos compatriotes et c'est pourquoi le maire d'Ozoir-la-Ferrière a du souci à se faire. Au vu des chefs d'inculpations (prise illégale d'intérêt, corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et détournement de fonds publics) il risque dix ans de prison et deux millions d'euros d'amende.

**BRUNO WITTMAYER**

CONSEILLER MUNICIPAL

Membre de l'association nationale de lutte contre la corruption Anticor.

(1) Sources : S.Freud, G.Gimenez, J.Bergeret....

### Médias en colère

Unanimes, *Le Parisien*, la *République de Seine-et-Marne* et *Le Pays Briard*, s'étaient montrés bienveillants à l'égard du maire d'Ozoir au printemps 2016 lors de sa garde à vue et de la perquisition effectuée en mairie. Ils avaient retranscrit les propos de l'élus sans les remettre en cause laissant à *Ricochets* le privilège de coiffer le bonnet d'infamie qu'il porte depuis de longues années. « C'est complètement faux, bidon. Je n'ai aucune maison à Lumio, c'est de la diffamation ! Je suis entièrement serein quant

à cette enquête parce que c'est un dossier dans lequel je n'ai rien à me reprocher. France Pierre a en effet construit des logements à Ozoir, mais ce n'est qu'un promoteur parmi d'autres. »

Début 2017 le ton change lorsque nos confrères découvrent la mise en examen pour prise illégale d'intérêt, corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et détournement de fonds publics.

« (Le maire d'Ozoir) avait assuré n'avoir rien à se reprocher : « Je n'ai pas fait de garde à vue. Vous verriez mon teint hâlé... », rappelle *Le Parisien* dans son article du 19 janvier.

Le lendemain (sous le titre : « Il a menti lors d'un débat public ») le *Pays Briard* enfonce le clou en reprenant les propos d'un élu de l'opposition : « Lors du conseil municipal de juillet 2016, je lui avais demandé de s'expliquer. Il nous avait juré qu'aucune enquête n'était en cours. On sait aujourd'hui qu'il a menti lors d'un débat public alors qu'il se devait d'être transparent ».

Furieux, les trois principaux médias de la région attendent désormais du maire qu'il apporte des réponses précises à leurs questions. En vain, Jean-François Oneto se refuse à toute déclaration.

## Pendant l' "affaire" les affaires continuent

**Voici quelques jours, des riverains ont pu constater que les arbres du Verger du château avaient été coupés ras ce qui d'ordinaire laisse à penser que le béton n'est pas loin.**

**P**ourquoi couper les beaux arbres du parc du château de la Doutre, côté route de Roissy ? C'était un beau parc entourant un beau château avant que certains ne posent leurs pattes sur le domaine et décident de le couper en morceaux. Un bout pour construire une école privée, un bout pour satisfaire un mégalomane, un tout petit bout bien visible pour que la ville calme les crédules qui commençaient à s'offusquer. Et, pour

terminer, un quatrième bout qui allait servir de refuge aux oiseaux et permettre à des chevaux de s'ébattre à leur aise. C'est du moins ce qu'affirma, une main sur le cœur et l'autre sur la Bible, le nouveau propriétaire. Si les flatteurs applaudirent, il y eut quelques poètes pour laisser entendre que derrière les chevaux se cachait sans doute le projet immobilier d'un amateur de courses hippiques. On les abreuva d'injures. Pourtant un projet grandiose de résidence de services - mixte seniors et étudiants - de 224 logements, avec 255 places de parking en sous-sol pointa son nez. Mais son permis de construire délivré le 7 août 2003, contesté par des élus et des riverains, fut annulé. Annulée aussi la modification du POS (Plan d'occupation des Sols) qui avait prétendu rendre ce Verger constructible.



Réservé aux chevaux et aux oiseaux le terrain ne valait guère plus que les 50 000 € que la SCCV gérée par M. Bouthémy avait payés. Mais... le profit vient à qui sait attendre, surtout lorsque les affaires se font entre amis. En 2013, le nouveau PLU, remplaçant le POS, a rendu ces 6 500 m<sup>2</sup> constructibles et l'heureux propriétaire (1) de ce terrain a pu redéposer un permis de construire pour un projet ressemblant au précédent. Une résidence pour seniors de 106 appartements et un restaurant, avec des parkings en sous-sol. La demande de permis date du 7 avril 2016. Elle est

au nom de France Pierre, M. Antonio de Sousa. Depuis celui-ci a d'autres soucis ce qui explique peut-être le retrait récent de la demande de permis. Alors pourquoi coupe-t-on les arbres ? Parce que chacun est maître chez soi ? Il n'y a donc pas de collectif des petits oiseaux pour protester contre la destruction de leur refuge ? **M.B.**

(1) Il ne s'agissait plus de M. Bouthémy mais de de M. De Sousa. Le premier servait en fait d'homme de paille au second comme nous l'avions écrit maintes fois dans nos colonnes.

## Le ralentisseur de vitesse : utile, parfois dangereux voire illégal

**Familièrement appelé dos d'âne le ralentisseur est très apprécié des communes qui usent et abusent de ce moyen simple pour limiter la vitesse des véhicules. Pourtant, favorisant l'usure des véhicules, il peut être à l'origine de nuisances sonores et de pollution.**

**D**e toutes longueurs, toutes hauteurs et toutes formes (1), les ralentisseurs ne cessent de se multiplier, au point qu'un village proche en compte aujourd'hui une cinquantaine sur sa voirie. Bien que la loi en définisse les caractéristiques et précise les conditions de leur usage, ils sont rarement construits de la même façon et pas toujours respectueux des normes. Un tiers d'entre eux seraient "illégaux": trop hauts, trop raides, trop courts, non placés au bon endroit, mal ou pas du tout signalés, situés dans une zone 50 km/h... Les études montrent en outre que les ralen-

tisseurs apportent des nuisances environnementales, notamment d'ordre sonore, raison pour laquelle des riverains ozoiriens demandent parfois de les faire disparaître. Ce fut le cas, par exemple, avenue du 8 mai 1945.

Les ralentisseurs seraient également générateurs d'une surconsommation de carburant due à la ré-accélération, d'une pollution aux particules fines causée par l'usure des plaquettes de frein, de nombreux problèmes mécaniques pour les véhicules (usure prématurée des organes d'amortissement, de freinage, déformation des châssis etc.), de danger pour les motards et de maux pour la colonne vertébrale des automobilistes.

La liste des griefs ne s'arrête pas là. Les interventions des véhicules de secours ou des forces de l'ordre s'en retrouvent parfois retardées. Sans oublier les bus ou les cars d'agglomération dont les conducteurs peuvent avoir à supporter jusqu'à 60 000 passages de dos d'âne par an.

Pour combattre la pollution d'un axe routier ou urbain, il n'est pas forcément nécessaire de vouloir à tout prix réduire la vitesse. Il est préférable d'obtenir un trafic coulé, constant et régulier. Pour cela d'autres procédés existent comme les chicanes, les écluses ou les rétrécissements de chaussée.

**B W**

## La gestion du PLU reste communale

**L**e 21 février dernier le Conseil municipal était appelé à décider du transfert ou non de sa compétence en matière de PLU à notre communauté de communes. Par 29 voix contre et 3 voix pour (celles de l'opposition) ce transfert a été refusé. En matière d'urbanisme, l'examen des permis de construire est désormais une compétence communautaire. Mais la réglementation concernant le statut des sols restait jusqu'ici de la compétence de chaque ville. Après trois années d'existence, notre communauté devait donc recevoir compétence en la matière, sauf opposition d'une ou plusieurs communes représentant au moins 20 % des habitants. Par son vote, Ozoir a donc bloqué le processus. Pourquoi ?

On peut imaginer que nos élus ont, par ce choix, estimé que la synergie communautaire n'est pas suffisante pour penser ensemble le développement du territoire. Certes, la communauté à laquelle nous appartenons regroupe des villes qui ne sont pas sur le même Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Mais n'était-ce justement pas l'occasion de penser une cohérence commune le long du RER et de la RN4? Car s'il est gênant de décider de la gestion d'un espace qu'on n'habite pas il est très difficile de prévoir un développement commun tant qu'il n'y a pas de vie commune. Et puis transférer le pouvoir de modifier le PLU d'Ozoir pourrait limiter ces modifications qui se succèdent depuis l'adoption du PLU en 2013. Des modifications qui semblent arranger certains comme le montre l'article ci-dessus et qui sont sources de doutes sur leur légitimité.

**M. B.**



(1) Les principaux sont le dos d'âne, le trapézoïdal, les bandes rugueuses (encore appelées bandes sonores), le coussin berlinois, le plateau surélevé avec pentes réglementées et les ralentisseurs de type «rigole».

## Le différend avec Albouraq : deux de chute pour Ozoir

En juillet 2010, la société d'édition Albouraq se porte acquéreur d'un local situé dans la zone industrielle d'Ozoir-la-Ferrière. Le propriétaire, la SA Voestalpine Rotec France, n'ayant pas encore dépollué le site - condition nécessaire pour que la vente puisse avoir lieu - l'acheteur et le vendeur signent devant notaire un compromis de location avec option d'achat. Estimation du bien : 1,3 million d'euros. Dix-huit mois plus tard, le terrain étant dépollué la vente peut se réaliser. Entre temps, Albouraq devenu Sofiadis a versé 300 000 euros de loyers et entamé de longs et coûteux travaux d'aménagement et d'assainissement. C'est alors que le maire d'Ozoir - pourtant au fait de la situation - annonce son intention d'acheter le bien en faisant jouer le droit de préemption de la ville. Pour justifier sa démarche il lui faut un projet sérieux : la nécessité d'agrandir les locaux des services techniques de la commune fait l'affaire. Mais très vite le prétexte tombe pour dévoiler le véritable objectif : la construction

d'immeubles résidentiels. L'entreprise France Pierre se frotte déjà les mains.

Monsieur Wissam Mansour, directeur de la Sofiadis, n'est pas homme à se laisser tondre la laine sur le dos. Il dépose un recours en annulation devant le tribunal administratif de Melun pour préemption illégale et gagne son procès. La justice annule la préemption de la ville en mars 2014. Décision confirmée par la cour administrative d'appel un an plus tard.

Entre temps, sans attendre que le tribunal ait tranché, le maire et le vendeur (comment et pourquoi Voestalpine s'est-elle laissée embarquer dans cette galère ?) ont engagé des poursuites pour occupation illégale. Tous deux parviennent à obtenir un avis d'expulsion (1). Brandissant cet avis, ils exigent de Wissam Mansour qu'il dé-

(1) En référé et non sur le fond, cette affaire ne sera jugée sur le fond devant le TGI qu'en 2017 comme nous le verrons un peu plus loin.

**Le conflit qui oppose depuis six ans la ville d'Ozoir-la-Ferrière à la société Sofiadis (anciennement Albouraq, édition, distribution et diffusion de livres) illustre les mécanismes mis en place par le maire afin de faciliter par tous les moyens les intérêts de France Pierre. Quitte à chercher à se débarrasser des gêneurs de manière peu élégante. Édifiant.**

ménage. Situation d'autant plus dramatique que la fin d'année est une période au cours de laquelle s'effectue le plus gros des ventes de livres. Sans parler des contraintes que peut impliquer, dans la précipitation, le déplacement de plus de deux mille palettes. L'entreprise qui emploie dix salariés est paralysée... Mais elle tient.

Le 17 janvier 2017 la justice se prononce enfin sur la question de la propriété. Elle déclare nulle la vente conclue au profit la ville et parfaitement valable celle en faveur de la maison d'édition.

Pour le maire, la déconfiture est totale. Pourtant, depuis janvier, en dépit de la situation délicate dans laquelle il se trouve par ailleurs, Jean-François Oneto s'acharne. Impossible par exemple, pour le propriétaire légal, d'entrer dans son bâtiment fermé à double tour. Il lui faut faire appel à la police pour en obtenir les clefs (2). Quel est l'intérêt de cet acharnement ? Espère-t-on que Wissam Mansour, par lassitude, finisse par renoncer à ce local et, surtout, au terrain sur lequel il est bâti ? Terrain qui, une fois libéré, ferait tellement l'affaire d'un promoteur immobilier attiré par la vocation résidentielle de la ZI inscrite dans le PLU concocté par son ami Jean-François Oneto.

BLANCHE CHEVALIER  
CHRISTIANE LAURENT

(2) Le tribunal ne s'est pas en effet prononcé sur l'expulsion, puisque la question ne pouvait pas figurer dans la requête. La procédure n'étant pas annulée il faudrait que la Sofiadis agisse de nouveau en référé urgence pour obtenir l'annulation de cet arrêté. Fatigués, ses responsables préfèrent aller réclamer l'ouverture à la police chaque matin...



### des livres contre le fanatisme

Français de confession musulmane, monsieur Mansour dirige la première maison d'édition musulmane en France. Il sert en outre de distributeur à une centaine d'éditeurs de toutes confessions et de spécialistes de sujets touchant au développement personnel et à la spiritualité en général. Au lieu de lui chercher querelle, la ville ne devrait-elle pas le soutenir dans sa démarche éclairée et constructive ? À l'heure où l'intégrisme menace nos libertés ne devrait-elle pas promouvoir ce genre de travail, au lieu de chercher à le détruire ?



## Ozoir-la-Ferrière pourrait-elle devenir un désert médical ?

Ozoir compte aujourd'hui dix-sept médecins pour vingt mille habitants. Sans être bonne la situation n'est donc pas encore dramatique. Mais au rythme des départs à la retraite elle pourrait le devenir dans quelques années. En effet, si certains praticiens travaillent déjà avec un remplaçant, d'autres ont du mal à trouver la relève. Cette année trois d'entre eux vont cesser leur activité et peut-être fermer leur cabinet faute d'un collègue pour reprendre leur clientèle. Il y a donc péril en la demeure et c'est pourquoi Ricochets a demandé à quatre médecins de la ville (1) de faire part de leur sentiment et de réagir à cette interrogation volontairement provocatrice : notre commune ne risque-t-elle pas de devenir à son tour un désert médical ?

(1) Mesdames Nadine Peltan-Batifoulier, Christine Villanueva, messieurs Benoît Fontugne et Antoine Halajko.

**Antoine Halajko** : Le problème de la désertification médicale est structurel et on ne doit oublier aucun élément pour l'analyser. Cela va du prix parfois exorbitant des médicaments, jusqu'au prix, trop bas, de la consultation. Dispendieux et peu efficace notre système de santé a tendance à se désagréger à tous les niveaux. C'est inquiétant.

**Ricochets** : Certains se plaisent à dire que la désertification est due à la présence prépondérante des femmes sur les bancs des facultés de médecine. C'est une blague de carabin ou faut-il y voir autre chose ?

**Christine Villanueva** : L'augmentation de la proportion de femmes médecins n'est pas la cause de cette désertification mais plutôt sa conséquence. Pour gagner ce que gagnait un confrère il y a dix ou quinze ans, le médecin d'aujourd'hui doit recevoir journalièrement 35 personnes au lieu de 25. Cela lui laisse peu de temps pour l'écoute.

Autrefois un docteur de campagne pouvait travailler soixante à soixante-dix heures par semaine, mais il était souvent déchargé des tâches administratives et domestiques ce qui est rarement le cas de nos jours. Aujourd'hui les jeunes

médecins ne sont plus prêts à sacrifier leur vie de famille ou leurs loisirs sur l'autel de leur profession et on peut dire que l'exercice libéral de la médecine est de moins en moins prisé. En milieu rural, la carence médicale est encore plus criante.

**Ricochets** : L'âge moyen d'installation d'un généraliste est de 39 ans. Un gros tiers s'installe en libéral, un tiers en salariat et un petit tiers choisit de demeurer comme remplaçant. Comment expliquez-vous cela ?

**Christine Villanueva** : En dépit des aides financières à l'installation, appelées « option démographique et option santé solidarité territoriale », malgré diverses primes, aides au logement et exonérations de charges, le nombre de volontaires s'amenuise. On peut penser que les étudiants, issus pour la grande majorité d'un milieu urbain aisé, rechignent à s'installer en banlieue défavorisée (peur des agressions) ou en milieu rural (isolement). L'hémorragie ne s'arrête pas là ! Des praticiens, en fin de carrière, lassés de toutes ces contraintes, se retirent de l'exercice libéral, soit pour prendre leur retraite, soit pour se tourner vers le salariat.

**Ricochets** : À Ozoir une bonne moi-



« Il ne faut surtout pas être malade un jeudi et encore moins un jeudi de vacances scolaires ! »

« Mon médecin reçoit certains après-midi sans rendez-vous. Cela m'arrange bien en cas d'urgence. »

« Mon médecin va partir. Je m'inquiète de ne pas trouver un praticien assez jeune pour qu'il suive toute la famille dans les années à venir. »



tié d'entre vous travaille un à deux jours par semaine en activité salariée. Cette activité mixte entraîne une diminution du nombre d'heures de présence des médecins de ville.

**Christine Villanueva** : Il est vrai que la protection sociale et les conditions de travail du médecin salarié (ou associé) sont souvent meilleures. Déchargé des tâches de secrétariat, il peut se concerter avec ses confrères et envisager les cas les plus difficiles.

**Benoît Fontugne** : Pour rester performant il est nécessaire de se former en permanence. Or dans les cabinets de proximité, on traite souvent des petites pathologies, on fait des ordonnances de renouvellement... le temps ainsi passé peut entraîner une perte de connaissance technique. À l'inverse, le fait de travailler auprès des maisons de retraite permet de traiter des pathologies plus lourdes et d'être en adéquation avec nos études.

**Ricochets** : Que faire pour inciter des médecins à s'installer à Ozoir ?

**Christine Villanueva** : S'installer à plusieurs permet d'échanger et de partager les frais de locaux et de secrétariat. On peut en outre se relayer.

**Nadine Peltant-Batifoulier** : Constatant la baisse du nombre de praticiens certains d'entre eux ont demandé à rencontrer les élus voici deux ans. Sans succès. Le maire n'a pas donné suite. Il faudrait pourtant que la communauté ozoirienne se penche sur ce problème avant qu'il ne devienne critique. Pourquoi, par exemple, ne pas réfléchir à l'ouverture d'une maison de santé dans notre commune ?

**Benoît Fontugne** : Une prise en charge de tout ou partie des locaux par la ville pourrait en effet inciter de jeunes collègues à s'installer à Ozoir. Parce qu'aujourd'hui lorsqu'un médecin part à la retraite ce sont ses

confrères restant dans les locaux partagés qui supportent les coûts.

**Ricochets** : Quel impact pourra, selon vous, avoir l'ouverture d'un accueil sans rendez-vous à Forcilles ?

**Nadine Peltant-Batifoulier** : Certains y verront sans doute une concurrence déloyale, d'autres penseront que cela peut les décharger et permettre aux patients, lorsque leur cabinet est fermé, de pouvoir consulter à proximité. À mes yeux la consultation de Forcilles ne remplacera pas le médecin traitant. Cela dit il faut vraiment que nos concitoyens prennent conscience du fait qu'il est de plus en plus difficile de s'installer comme médecin généraliste. Les tâches administratives et juridiques qui ne cessent de croître (cela va s'aggraver avec le tiers payant généralisé), les charges trop importantes (notamment le coût des locaux), les frais de secrétariat, la mise aux normes handicapés... tout cela diminue les marges financières

puisque le prix de la consultation ne bouge pas, la majorité des généralistes ozoiriens étant en secteur 1. Dès lors les investissements nécessaires restent très onéreux ce qui tend à réduire l'intérêt du travail. La charge professionnelle est telle qu'il reste trop peu de temps pour la formation.

**Antoine Halajko** : S'il fallait conclure, je dirais que la médecine familiale telle qu'on la connaissait jusqu'ici n'existe plus. Les généralistes perdent peu à peu leur autonomie et les investissements sont trop élevés pour les jeunes médecins. Pourtant en dépit des soucis quotidiens (rupture de stock de médicaments, connexion de carte vitale...) notre métier est un beau métier. Nous avons de la chance de l'exercer, il reste attractif et j'espère que nous allons trouver les solutions permettant de faire en sorte qu'il le demeure.

Propos recueillis par  
ALINE PALOMARES  
et JASMINE TROUILLEZ

## Il est minuit, mon cœur balance

**Que pourrait-il se passer si un jour les médecins désertaient Ozoir ? Cette expérience d'école, une journaliste de Ricochets l'a vécue. Elle témoigne**

Il est minuit. Mon cœur bat à 140 pulsations minute depuis un moment et impossible de contacter un médecin ce soir. Réunion de crise avec mon mari. Que faire ? Les pompiers ? Oui.

Ils sont trois, venus en toute hâte de la caserne d'Ozoir. Examen rapide... Allez, hop, on vous amène aux urgences

Une heure du mat. Me voici sur un lit d'hôpital qui monte, qui descend, vers l'avant, vers l'arrière, avec ses grosses barrières de protection, ses grosses roues et des pédales partout. L'infirmière vient et me fait passer un ECG. «Le médecin va bientôt venir vous voir. Vous êtes chanceuse, ce soir il n'y a pas trop de monde.»

Deux policiers passent, tenant un homme qui a l'air de délirer et qui commence à me prendre à partie. Je ferme les yeux, style « je ne suis pas là ! ». Pourvu qu'ils parviennent à le contenir. Au bout d'une heure, on me transfère dans une pièce dont les lumières sont éblouissantes. J'attends là pendant deux longues heures avant qu'une autre infirmière se mette à farfouiller dans une de mes veines, tire quelques pintes de sang, et s'en aille sans explication. Je suis toujours dans cette pièce, à un mètre de hauteur, sans accès à la sonnette et j'ai tout mon temps pour imaginer divers scénarios, dont celui de l'infarctus. Mon cœur se serre, j'émet un râle ! J'ai une crise ! m'entendront-ils ? Non ! Je meurs ! à deux pas des secours ! En tout cas, personne ne demande comment je vais, ni ne vient voir si j'ai un problème ou non. Or, justement, j'en ai un de problème ! ...

**Pour lire la suite de ce témoignage de Lucie Cziffra, rendez-vous sur notre site : <http://parolesdozoir.free.fr>**



## Chez le kiné

La loi a été votée, elle est applicable et c'est une bonne loi. Désormais tous les établissements qui reçoivent du public doivent être accessibles aux handicapés. Jusqu'aux toilettes. Pourtant certains locaux ne sont pas aménageables. C'est le cas de celui où travaillait mon kinésithérapeute. Il a donc quitté Ozoir pour déménager à Lésigny. «Cela pouvait attendre, mais je risquais de payer fort cher si une personne handicapée avait eu un accident dans mon ancien local de travail.»

À Lésigny, plusieurs kinés sont venus travailler avec lui dans le nouveau cabinet mais il doit encore refuser des clients. Quant aux visites à domicile elles sont pratiquement exclues. Alors... «Comme la demande est plus forte que l'offre, la tentation est grande de prendre plusieurs patients à la fois. Répondre "non" quand la souffrance est là, c'est dur à dire et surtout à entendre.» Prendre plusieurs patients à la fois c'est utiliser tout un appareillage. C'est mieux que rien, certes,

mais ce n'est pas la même chose. « Mettez-vous sous la lampe à infrarouge, je reviens »... Merci, une lampe à infrarouge, j'en ai installé une chez moi. « Installez-vous, je vous mets l'appareil de massage ». Merci, j'ai ça aussi, je suis équipée parce que mes problèmes de dos ne guériront jamais et qu'en attendant le prochain rendez-vous ça soulage.

Comme pour les médecins, les kinés sont surchargés, et comme pour eux, le travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur. Alors, l'exception devient parfois un système. Le « rendez-vous dans quinze jours et si j'ai un trou je vous appelle avant » devient « venez, je vais vous faire une petite place ». Tout le monde y trouve-t-il son compte ? Pas vraiment car chez la plupart des patients les problèmes sont ponctuels et ne se résolvent pas forcément avec des moyens techniques. Un appareil ne remplacera jamais le kiné. Mais quand celui-ci fait bien son travail, alors là c'est miraculeux.

LUCIE CZIFFRA

## Avant le printemps brumisons, azotons

**E**nfin ! le froid s'est bien installé cet hiver avec ses avantages pour le jardin... Quant au jardinier, il a pu prendre un peu de repos.

Moment idéal pour s'attarder un peu sur les plantes dites d'intérieur domestiquées par l'homme, alors qu'elles vivaient à l'origine en pleine nature dans des pays tempérés ou chauds. Il faut donc nécessairement leur fournir eau et nourriture pour qu'elles survivent.

Que dois-je faire si mon ficus a ses feuilles qui jaunissent, mon citronnier et mon dracaena aussi..., et les feuilles qui se roulent ?

L'hiver, en particulier dans un appartement surchauffé, la mauvaise santé d'une plante provient en général d'une humidité trop importante du substrat, de l'absence de lumière, de la présence de parasites (insectes, champignons,...). Avec une bonne observation et du bon sens, tout cela peut être corrigé. Par exemple, si le feuillage sèche il faut brumiser les feuilles dessus et dessous.

Par contre, ce qui est moins visible, c'est la carence dans le substrat : phosphore, potassium, magnésium, fer, et surtout azote sont des éléments vitaux pour une plante. Tout comme le carbone. Si tout se passe bien, la plante ingère l'azote de l'air pour le transformer en chlorophylle, et c'est visible.

Alors, fin d'hiver, début de printemps, on peut réinstaller la plante dans un pot plus grand en changeant le terreau, mettre du compost bien mûr, ou diviser les rhizomes pour d'autres pots, ou tout simplement gratter la surface et remplacer par un terreau neuf légèrement amendé d'azote de matière organique. Par l'arrosage, les éléments nutritifs se répandront dans le pot et la plante trouvera ce qui est bon pour elle pour lui donner un bel aspect verdoyant. Comme ces plantes sont souvent dépolluantes et génératrices d'oxygène et de bien-être, azotons, azotons avec modération et intelligence. Et si les cochenilles arrivent, comme les insectes qui s'en nourrissent sont a priori absents dans la maison, il reste à faire un traitement au naturel, par exemple à base de savon noir liquide... **ROGER COLLERAIS**



## Jardins potagers et d'agrément

**L**a fait froid et c'est normal. Après un endormissement indispensable, on peut se demander si les plantes en terre n'ont pas souffert et si elles vont reprendre vie. Elles paraissent totalement gelées, mais pas de panique, la chaleur printanière les stimulera. En attendant, dans la véranda ou en serre, les premiers semis de fleurs commencent à pointer leur nez pour prendre place virtuellement parmi les futurs légumes. Ceux-ci, tomates, courgettes, céleris, choux-fleurs..., encore discrets, deviendront grands et productifs en terre permacole, substrat transformé et enrichi tranquillement durant l'hiver. Les rosiers sont taillés, leur terre a été aérée, enrichie de compost et peaux de bananes et paillée par BRF comme d'autres fleurs vivaces... Le jardin d'aromates est reconstitué.

La terre se réchauffe, les fruitiers fleurissent, les osmies butinent, les syrphes et coccinelles se régalent... Les oiseaux gazouillent. La nature reprend vie, le jardinier aussi.

**ROGER COLLERAIS**



Pesticides  
sous vitrine.

## Quand les pesticides sont en vitrine

« **L**es pesticides chimiques comme le Roundup ne seront plus en vente libre aux jardiniers amateurs, à partir de 2017. Ils seront sous clef, accessibles après un conseil personnalisé, prodigué par un personnel formé »

Ségolène Royal,  
ministre de l'Écologie

Si les collectivités locales et communes ne sont plus autorisées à utiliser des pesticides sur les terrains publics (voiries, stades, jardins, bois, forêts), l'interdiction d'emploi de ces produits dangereux ne touchera les particuliers qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Incohérent ? Oui et non car le choix des pesticides étant large (herbicide pour les mauvaises herbes, insecticides pour les insectes ravageurs, fongicides pour les champignons...), on peut se demander comment vérifier l'application réelle de cette interdiction faite aux collectivités locales où des stocks doivent rester disponibles. Quelles sanctions pour les contrevenants ?

L'agriculture française est, après l'Espagne, la deuxième plus grande consommatrice de pesticides en Europe, la 4<sup>e</sup> au rang mondial avec une consommation de 90 % des volumes de pesticides utilisés, soit 62 000 tonnes par an. La réduction de ce pourcentage à 50 % (objectif du

Grenelle de l'Environnement) est repoussé à 2025. Les néonicotinoïdes, tueurs d'abeilles, ne disparaîtront pas avant 2018; le glyphosate (le Roundup de Monsanto) en 2019... Ce glyphosate, tueur de plantes, reconnu cancérigène, est donc encore autorisé en attendant une nouvelle étude scientifique sur sa dangerosité.

Depuis septembre 2016, le mariage entre le titan allemand Bayer et le colosse américain Monsanto agite les ONG, analystes et politiques. L'objectif visé est clairement de réaliser une synergie permettant au nouveau groupe de contrôler toute la chaîne agricole, grâce à la puissance de Bayer dans le segment des pesticides et à celle de Monsanto sur les marchés des semences et des herbicides. Les conséquences de ce nouvel oligopole sur le secteur inquiètent le monde agricole et il nous faut rester vigilants même si l'agriculture bio ne cesse de progresser en France.

**ROGER COLLERAIS**

N'oublions pas que les pesticides frappent dans nos jardins mais aussi dans nos maisons de façon sournoise. Les biocides (insecticides à usage intérieur, désinfectants, produits de traitement du bois, etc...) sont des dangers permanents. Maisons et jardins sans pesticides, c'est pourtant possible.



Une précédente fête  
médiévale, à Tournan  
en juin 2015.

L'association Colibris77 propose à Tournan-en-Brie :  
• Samedi 25 mars, de 9h à 12h : alternatives aux pesticides et troc'plantes, (sur le marché).  
• Samedi 22 avril de 10h à 12h : installation d'aromatiques au jardin associatif (sur le foirail).  
• Dimanche 21 mai : journée à Cossigny, organisée par l'association Tout Simplement.  
• Samedi 24 juin le matin : Fête Médiévale Fantastique et Féérique sur le thème: Faune et Flore Fantastiques. Départ au niveau du Jardin des Aromatiques (foirail) et animations variées.

Renseignements :  
• Colibris77: <https://www.facebook.com/colibris77tournan>  
• Tout simplement : <http://toutsimplement.shost.ca/>

Faire connaître ceux qui, près de nous, ont ce courage de donner temps et forces pour réfléchir à notre avenir commun, militer pour faire partager leurs convictions, est la raison d'être de cette rubrique «Tribunes libres». Chaque courant politique actif à Ozoir y a sa place. À charge pour chacun de s'ancrer sur ce qui touche à la vie ozoirienne.

## Les faits marquants : de l'année 2016 à Ozoir

Entre les inondations, l'affaire France Pierre, la disparition de notre directeur des services techniques, le budget retourné par la chambre régionale des comptes, l'incendie en centre-ville et la perte de compétences communales au profit de l'intercommunalité, l'année 2016 a été particulièrement riche en événements.

La sensibilité de certains quartiers de la ville aux inondations reste toujours d'actualité. Il n'a pas été retenu d'investissements de la commune dans ce domaine pour cause d'absence de moyens. Le risque persiste donc pour tous les riverains concernés.

Au printemps, l'affaire France Pierre a fait grand bruit, entraînant dans la tourmente un certain nombre de maires dont celui d'Ozoir. Le dossier, loin d'être fermé, est toujours suivi par la

juge d'instruction Aude Buresi, les enquêteurs de l'IGPN et le procureur de la République.

Dans l'après-midi du mercredi 8 juin 2016, M. Yannick Favretto, directeur des services techniques de la ville, perdait la vie dans un tragique accident. Son véhicule s'est jeté sur un poids lourd roulant en sens inverse sur la D471 entre Ozoir et Pontcarré. La disparition de cet homme reconnu pour ses compétences et son engagement dans les projets de la ville représente une grande perte pour tous.

Pour la première fois, la chambre régionale des comptes est saisie par le préfet en vue de rejeter le budget de notre commune. Le déséquilibre du budget est mis en évidence, et une alerte est donnée sur l'importance de l'augmentation de la dette entraînant des remboursements sur une période de plus de 15 ans.

Un incendie après explosion est survenu dans les locaux de la pizzeria My Pizza situés avenue du Général-Leclerc face au marché.

Un événement comparable avait eu lieu à quelques mètres de ce restaurant dans la nuit du 16 au 17 avril 2011. Deux boutiques avaient été victimes d'un incendie. La première était une petite pizzeria, la seconde abritait celle que beaucoup d'Ozoiriens connaissaient sous le nom de madame Nem, réputée justement pour ses plats asiatiques. Naturels ces incendies ? On peut se poser la question...

Avec la poursuite de l'affaire France Pierre et la mise en examen du maire, l'année 2017 s'annonce prometteuse en catastrophes pas forcément climatiques.

**BRUNO WITTMAYER**

CONSEILLER MUNICIPAL

Membre de l'association nationale ANTICOR

Note : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi impose le transfert d'une série de compétences de la ville vers l'intercommunalité. Par exemple, en matière de développement économique, l'ensemble des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire sont désormais du ressort de l'interco. En revanche la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ne sera maintenue qu'à la condition que l'intérêt communautaire soit démontré dans un délai de deux ans maximum.

## La pollution tue tous les ans en France

Suite à l'épisode de pollution sur la Seine-et-Marne je me suis offert une bronchite et je suis loin d'être la seule. Cela s'appelle un "problème écologique" auquel certains, climato-septiques ou indifférents, ne pensent pas. Ceux qui s'y intéressent font des efforts louables dans leur vie privée pour manger bio, diminuer leur empreinte écologique et leur dépense en énergie. Pendant ce temps-là les « Verts » se démènent, pris entre le souhaitable et le raisonnable. De fait, ils sont en conflit interne car ce n'est pas gérable. Le souhaitable : Il faut arrêter cette société de consommation où l'argent est roi, vivre autrement, solidairement, chercher les moyens d'éviter à la terre de s'épuiser car à l'heure actuelle on en tire plus que ce qu'elle est en mesure de reproduire. Faune, flore, mer, air, rien n'est respecté. Personne n'est prêt à changer complètement, immédiatement de vie. Tout est fait pour qu'on ne le puisse pas. La politique communale par exemple, en bétonnant et en faisant disparaître progressivement la zone commerciale, fait de la ville une ville dortoir où la voiture est indispensable. Les riches ne veulent rien changer. Les pauvres (quand

ils en ont envie) n'en ont pas les moyens. Sauf révolution dans un bain de sang ou mesures ultra-autoritaire ou pauvreté totale qui rend la consommation impossible (on y va) trop peu de choses sont mises en place pour introduire le changement.

Alors, le réaliste : des mesurette pas convaincantes, une lutte pied à pied vis-à-vis des pouvoirs qui n'en ont rien à faire et autorisent les boues rouges dont on sait qu'elles sont un poison.

Reste une dernière solution. Que chacun comprenne qu'on en meurt : 48 000 morts en France à cause de la pollution et ce n'est qu'un début. Bientôt la longévité acquise ne sera qu'un souvenir, en espérant que nous soyons encore nombreux à nous souvenir.

LUCIE CZIFFRA EELV

## La primaire de gauche à Ozoir-la-Ferrière

|            | Ozoir 1er tour | Ozoir 2ème tour | Seine et Marne 1er tour | Seine et Marne 2ème tour |
|------------|----------------|-----------------|-------------------------|--------------------------|
| HAMON      | 35,1           | 55,39           | 34,77                   | 59,38                    |
| VALLS      | 29,33          | 44,61           | 31,4                    | 40,62                    |
| MONTEBOURG | 20,09          |                 | 20,3                    |                          |
| PEILLON    | 7,85           |                 | 7,19                    |                          |
| RUGY       | 3,93           |                 | 3,67                    |                          |
| PINEL      | 2,54           |                 | 1,59                    |                          |
| BENNAHMIA  | 1,15           |                 | 1,08                    |                          |

Pourquoi des gens de gauche n'ont-ils pas suivi une gauche réaliste, encore aux affaires il y a peu, et incarnée par Manuel Valls ? Il s'agit à mon avis d'un

vote générationnel. Benoît Hamon a séduit une partie de la jeunesse car il met le doigt sur leur ressenti. Il leur propose un avenir, pas un "y a qu'à faut qu'on". C'est un projet au

vrai sens du terme, avec des étapes discutées, jalonnées, concernant les points abordés durant sa campagne des primaires.

DANIEL LE ROUX

## Ozoir à l'aise dans son basket

**E**n union avec le club de Val d'Europe sur les catégories U13, U15, U17, U20 et Seniors, le basket ozoirien se porte bien cette saison. L'équipe fanion évoluant en Nationale masculine 3 (cinquième division française) se plaçait à une solide troisième place à la mi-saison avec dix victoires pour seulement trois défaites enregistrées face aux leaders Recy (1<sup>er</sup>) et Saint-André (2<sup>e</sup>), et contre nos voisins du Coulommiers Brie Basket. Les hommes de Rafael Turpin recevront Recy le 18 mars pour un choc au sommet de cette Poule I de NM3 au gymnase André Boulloche à Ozoir-la-Ferrière (coup d'envoi 20h). Du côté des jeunes, parmi les catégories citées plus haut, quatre équipes sur huit évoluent au niveau Inter-Région

(équivalent du championnat de France) ou au niveau Élite Région (meilleur niveau régional). Tous engagés en Coupe de Seine-et-Marne, les U15, U17 et U20 se sont qualifiés pour les quarts de finale fin janvier. Également engagés en Coupe de France, les U17 sont parvenus à se qualifier pour les huitièmes de finale de cette prestigieuse compétition qui réunit les meilleures équipes françaises. Une première pour le club. Sans oublier l'école de basket OBC 77 qui ne cesse d'accroître sa qualité de saison en saison. Cette année, ce n'est pas moins d'une cinquantaine d'enfants (filles et garçons) qui se partagent les créneaux du mercredi après-midi et du samedi matin.

DYLAN DE ABREU



## Timigraphie à Marie Laurencin

**A**lexandra Mahurel, professeur de français du collège Marie Laurencin a réalisé un projet qui a su mobiliser ses élèves. En lien avec Philippe Kerignard, elle a fait travailler des élèves de 3<sup>e</sup> en Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) sur les recherches de l'artiste photographe et sa technique très particulière. Ils se sont ensuite rendus dans les écoles de la ville ainsi qu'au lycée Lino Ventura où ils ont eu l'occasion de présenter le résultat de leur travail sous forme de diaporama avec livrets adaptés aux différents niveaux des enfants. Après quoi des classes ont visité l'exposition des œuvres présentées à la Ferme Pereire du 21 janvier au 3 février. Le travail des collégiens ainsi mis en valeur a pris tout son sens.



Le travail de Philippe Kerignard est très intéressant et le site de l'artiste expose assez bien sa démarche. Les objets immobiles de la scène sont figés en lignes horizontales parallèles et seules les figures en mouvement apparaissent presque réalistes. Cet enregistrement temporel compresse et distord l'espace. Les perpendiculaires deviennent des parallèles et les voitures se croisant semblent rouler dans le même sens. Ces aberrations optiques sont le résultat de la technique de prise de vues basée sur le principe du scanner qui consiste à capturer l'espace à travers une fente et de mémoriser tout ce qui passe à travers. C'est ainsi que la même personne peut avoir le don d'ubiquité et apparaître plusieurs fois sur la photo si elle s'est trouvée à plusieurs reprises au même endroit à plusieurs secondes d'intervalle.

ANNE-CLAIRE DARRÉ

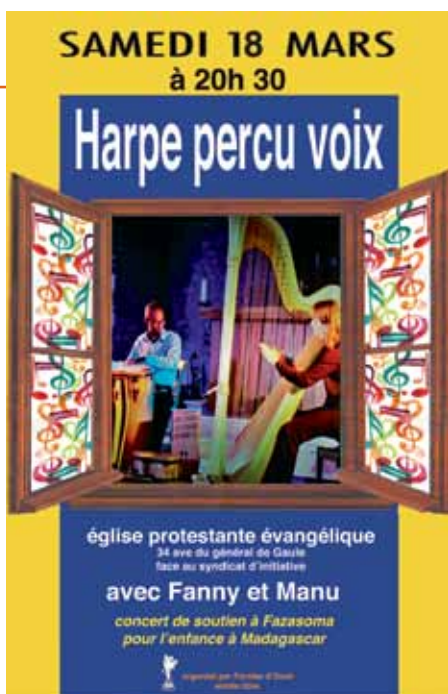
## Soirée Santana salle Belle-Croix

Carlos Santana, créateur du rock métissé qui amena plus tard la World Music a un style Latino qui évolue suivant ses différentes influences et expériences musicales, ô combien nombreuses. Découvert en 1969 à Woodstock grâce à différents morceaux de légende, dont le fameux «Soul sacrifice». Son jeu de guitare, très chantant, lyrique, au son chaud, donne tout de suite envie de danser. Ses morceaux les plus connus: «Samba Pa Ti», «Black

Magic Woman», «Oye Como Va». Le groupe «Savor», composé de huit musiciens, nous a restitué avec brio l'univers chaud et coloré des morceaux du «grand Santana». Une excellente soirée pour laquelle nous remercions encore Talents d'Ozoir et ses choix musicaux !

JANUS





Cette année, nous serons à nouveau accueillis par le pasteur Emmanuel Bouton dans son temple. Dans le *Ricochets* n° 63 de septembre dernier, vous avez pu découvrir sa passion pour la musique qu'il partage avec Fanny, son épouse. Et ils nous ont généreusement proposé d'animer eux-mêmes cette soirée de soutien à Fazasoma. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés : lui, elle et leur communauté. Nous vous attendons nombreux pour leur

# Un concert pour Fazasoma

nouveau concert de harpe, percu et voix. *Douceur, impros et éclats de rire*, un répertoire de harpe classique revisité avec des rythmes de musique traditionnelle. Fanny, depuis 2006, joue régulièrement avec divers orchestres nationaux de France et d'Espagne. Parallèlement à ses activités artistiques, elle est professeur de harpe et enseigne dans de nombreux conservatoires de la région parisienne. Manu se perfectionne en percussion classique à l'école de musique de Vénissieux pendant six ans et en djembé et congas lors de stages intensifs. Il est aujourd'hui régulièrement sollicité pour jouer de la batterie et des percussions ou pour chanter dans des groupes de variétés et de gospel.

ÉTIENNE GUÉDON

culture

Fazasoma est une association humanitaire qui œuvre pour lutter contre le paupérisme à Madagascar. Toute l'année elle nourrit, instruit, soigne. «La Maison» est sa toute première réalisation pour accueillir les premiers petits orphelins ou abandonnés. Cantine et scolarisation : la priorité absolue. Aujourd'hui, 750 enfants ont accès à une cantine et peuvent rester à l'école. Et la moitié d'entre eux a reçu de l'aide pour les fournitures scolaires. L'atelier de couture, c'est 800 joggings et robes confectionnés et distribués pour la rentrée des classes des enfants les plus défavorisés. Distribution de colis, plusieurs fois, la demande est énorme : riz, bougies, savon, allumettes, huile, couvertures, paillasses. Aujourd'hui l'école est l'avenir de l'île. La cantine et la scolarisation sont les priorités dans un pays où les 2/3 des habitants ne savent ni lire ni écrire et où un repas revient à 12 centimes d'euros. Alors, venez au concert organisé par *Paroles d'Ozoir* ou faites un don par internet sur [www.fazasoma.org](http://www.fazasoma.org)



## Témoignage

**Sébastien Layral, artiste plasticien à Châtelluguyon (63), nous fait découvrir sa visite à l'une des écoles de Fazasoma.**

« Après une heure de voiture nous arrivons à bon port, au bout de cette route bordée de vendeurs de charbon, d'enfants remplissant des sacs de sable et cassant des pierres vendues sur la chaussée. Il y a environ quarante élèves par classe et les cahiers sont très bien tenus. Les gosses font jusqu'à cinq kilomètres à pieds pour venir à l'école. Des orphelines sont aussi prises en charge. Le repas de midi étant compris, tous les enfants sont emmenés et pas un ne mange chez lui. Il y a 420 enfants tous en tenue réglementaire ici. Les sourires explosent, et je me sens très bien. On se presse jusqu'à la cantine qui accueille petits et profs. La chaleur y est très forte et la fumée des cuisines aussi. Elles sont plusieurs en cuisine et le feu est alimenté par des morceaux de bois que chaque enfant apporte. Aujourd'hui il y a du riz et des haricots verts mélangés avec de petits morceaux de viande. Le prix du repas est de 0,12 €. La sœur nous montre les stocks qu'elle prépare et nous explique la gestion des envois réguliers de Fazasoma. C'est un casse-tête pour investir. La sœur ne cesse de remercier et je comprends bien l'interdépendance qui se joue là. 0,12 € le repas. Fazasoma verse 2 700 €/an pour que tout ça soit possible dans cette école. L'établissement n'a pas d'eau courante, hormis quand il y a beaucoup de pluie. L'hôpital qui se trouve au-dessus s'est octroyé toutes les arrivées. Soixante seaux d'eau sont ainsi nécessaires chaque jour, il faut aller les chercher et les enfants sont mis à contribution comme pour le service ou la vaisselle. Après le repas je me rapproche d'eux. Ils ont besoin de toucher mes mains, de se rapprocher, de crier leur surprise. J'entends tour à tour les prénoms de ces enfants qui peuvent me dire "je suis là". Comprendre ce qui se joue ici est fabuleux : un peu d'amour et de l'eau fraîche (pas toujours simple à se procurer) changent le monde. Battons-nous contre l'inacceptable.

SÉBASTIEN LAYRAL

**Pour un don (chèque ou virement).**  
Code banque: 30002, Code guichet: 01849  
Numéro du compte: 0000070369U.  
Clé RIB: 71.  
Domiciliation: Sainte-Foy-la-Grande.  
IBAN: FR 97 3000 2018 4900 0007 0369 U71.  
BIC: CRLYFRPP.  
Titulaire du compte: FA ZA SO MA 3 Rouillasson 33220 Les Lèves.

## Les lectures de Jasmine

À l'occasion de la journée mondiale de la femme j'ai choisi d'évoquer deux livres qui gardent en mémoire les combats des femmes pour l'égalité et l'amélioration de leur vie.

### Les mots des femmes de Mona Ozouf

Mona Ozouf est née en 1931 en Bretagne. Elle reçoit de nombreux titres pour ses écrits philosophiques et ses traités sur l'histoire de la révolution française. Dans ce livre, publié en 1995, elle illustre la condition féminine entre le 18<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle, à travers les mots de dix femmes emblématiques.

Ce livre attire la sympathie ou la réprobation. Mona Ozouf se veut tantôt rassurante sur les rapports entre les hommes et les femmes, tantôt radicale sur le féminisme timoré, en oubliant parfois les combats qui ont fait avancer la condition féminine. Elle oppose un féminisme à la française idéalisé, à celui anglo-saxon belliqueux, prêchant la guerre des sexes. Les discours de dix femmes nous livrent leurs secrets saisissants :

Dans les extraits de vie de M<sup>me</sup> de Staël on trouve la gazette de France « Une femme qui se distingue par d'autres qualités que celles de son sexe contrarie les principes



d'ordre général ». Dans celle de M<sup>me</sup> de Rémusat on lit : « Dans sa cour, le roi ne veut que de jolies carpes ». George Sand peut dire « Dans le mariage, c'est à la femme de plier son caractère à celui de l'autre ». Dans les mots d'Hubertine Aucler, elle salue « les exploits universitaires des premières femmes médecins et avocates ». Dans le miroir de Colette : « les dames de l'Ancien Régime auraient troqué leurs habits de folles douces créatures pour des salopettes et des vestons ». Dans une candidature de Simone Veil pour un poste d'ouvrière, « ce n'est pas une chance d'être née femme » « On juge un homme sur son travail (mesurable) et les femmes sur leur capacité à séduire (peu mesurable).

### Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir

Simone de Beauvoir, née en 1908 à Paris et décédée en 1986, est une philosophe et écrivaine. Avec Jean-Paul Sartre, son compagnon, elle est à l'origine d'un nouveau courant de pensée, l'existentialisme, qui affirme que l'individu est le seul maître de lui-même et de son destin.

Je ne peux pas parler de ce livre sans une forte émotion car il a changé ma vie voici quelques années. Tout ce que je ressentais sur la condition des femmes depuis longtemps sans y mettre des mots

s'y trouvait. « La femme se détermine et se différencie par rapport à l'homme et non celui-ci par rapport à elle; elle est l'inessentiel en face de l'essentiel. Il

est le sujet, il est l'Absolu: elle est l'Autre. » Plus qu'un constat sur la situation des femmes après la seconde guerre mondiale, Simone de Beauvoir en étudie les causes historiques et sociologiques. Impartiale, elle incrimine autant les hommes que les femmes. « Les femmes doivent reprendre possession de leur destin, non en tant que femmes, mais en tant qu'homme comme les autres ». De nombreuses références littéraires, historiques, médicales et sociologiques pour étayer le propos font de cet ouvrage le plus grand livre philosophique féministe de tous les temps.

« Les différences biologiques contribuent à la différence homme/femme mais ne sauraient justifier la hiérarchie. » Publié en 1949 *Le deuxième sexe* a reçu à la fois l'enthousiasme du public et de sévères critiques. Très révolutionnaire pour l'époque mais encore d'actualité il a été mis à l'index par le Vatican.

« On ne naît pas femme, on le devient »

JASMINE TROUILLEZ



## La petite fleuriste en face de l'église

En dépit de son allure juvénile, mademoiselle Ferreboeuf est artisanefleuriste depuis quinze ans. Sa vocation pour les plantes s'est révélée en classe de cinquième et ne l'a plus jamais quittée. Après quelque temps chez de grands fleuristes parisiens elle a décidé de se lancer dans l'aventure et vient d'ouvrir une petite boutique place de l'église : **Passion'el**. Un nom qui, d'emblée, résume tout.

Le magasin est à l'image de la marchande: les fleurs sont mises en valeur par une décoration minimaliste et naturelle qui donne au lieu un style sobre et épuré de très bon goût. Relaxant.

On y trouve des types de bouquets variés pour tous les événements de la vie. La création, c'est son plaisir et il faut souligner qu'elle met un point d'honneur à travailler la fleur française.

Une bonne et souriante adresse !

### Passion'el

61 avenue du général-de-Gaulle Ozoir  
Tel : 01 60 34 33 02 ou 06 49 71 03 05

Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 19h30, le samedi de 10h à 20h, le dimanche de 10h à 13h.  
fermé lundi et mercredi



La Pizzeria Da Vanessa d'Ozoir organise chaque premier vendredi du mois, une soirée musicale avec un chanteur et un clavier. Chansons romantiques italiennes, puis un peu de tout, à la demande: les clients chantent en chœur, tapent dans leurs mains et se lèvent pour danser. Ambiance familiale avec des enfants qui dansent et viennent regarder le chanteur sous son nez...

## L'Estive un bar restaurant à l'Archevêché

Les vieux Ozoiriens parlent encore de l'Auberge de la Forêt, située en plein cœur du quartier de l'Archevêché, qui connut des fortunes diverses mais laisse toujours une pointe d'émotion à ceux qui l'ont fréquentée. Après être passée entre différentes mains et avoir porté différents noms, elle repart de plus belle grâce à Fabienne Conte et Bruno Astier, Ozoiriens depuis plus de dix ans, qui relèvent le défi et se lancent dans l'aventure avec l'Estive.

Ces deux voisins issus d'horizons professionnels différents se sont associés pour réaliser un rêve : le bar-restaurant. Avec Weslaina au bar et Dorès, « leur super cuisinière », les voici, c'est tout le mal que nous leur souhaitons, sur la route du succès. Chaque jour un nouveau menu figure sur l'ardoise. La formule est simple : qualité et encore qualité. Pour cela il faut du frais, du fait maison (même les frites) et une cuisine bien de chez nous. En l'occurrence une cuisine traditionnelle auvergnate (chou farci, tripoux, truffade...) qui nous fait déjà saliver. On peut manger le midi en semaine pour 16€ (la formule complète), 13€ (pour le plat avec entrée ou dessert) et 10€ si l'on ne prend que le plat de résistance, avec un quart de vin offert dans tous les cas. Les vendredis et samedis soirs, « soirées



planches » jusqu'à 23 h, très conviviales avec ambiance à la clé : des plateaux fromages, charcuteries ou mixtes copieux et de qualité à partir de 15 € (dès 18h30) avec dégustation de bons vins sélectionnés par Bruno. En semaine, le bar ouvert de 6h 30 à 21h 30 accueille la Française des jeux et le loto sportif. Fabienne et Bruno proposent également une salle privatisée bien cosy et des soirées à thèmes à la demande.

### L'Estive

7, avenue Thiers à Ozoir.

Tel : 01 60 64 08 78

Email : lestive77@gmail.com

Ouvert du lundi au jeudi de 6h 30 à 21h 30; le vendredi de 6h 30 à 23h; et le samedi 11h à 23 h. Fermé le dimanche.

**Le tissu commercial se réduit comme peau de chagrin à Ozoir-la-Ferrière. On compte ce trimestre six fermetures pour trois ouvertures.**

**À quoi cela est-il dû ? À la proximité des grandes surfaces ? Elle n'est pas nouvelle... À la concurrence des achats en ligne sur Internet ? Elle existe partout et il est des villes où le commerce est florissant. Au prix trop élevé des loyers commerciaux, fixés par des propriétaires trop gourmands ?**

**Saluons en tout cas le courage de ces trois nouveaux arrivés et soutenons-les, loin de la fureur et du bruit des centres commerciaux.**



**VERGERS DE COSSIGNY**  
Production de fruits  
et légumes biologiques  
Magasin d'alimentation biologique :  
Épicerie, pain, produits laitiers...

Chevry-Cossigny - Tél. 01 64 05 57 85  
Ouvert du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

## Le P.S.G. à la gare d'Ozoir

Qu'on se calme ! il ne s'agit pas du célèbre club parisien mais du nouveau fast-food qui a ouvert en février sur la place de la gare. Il faut traduire : Pain, Sandwich Gabinien !

Le patron, Omer Karadag, né à Gagny, a voulu ainsi marquer un double hommage : à sa ville natale et au club dont il est fan.

« J'aime ce pays, j'y suis très heureux »

affirme, la main sur le cœur, cet homme qui cumule dix-sept années d'expérience dans la restauration. Après un mois de gros travaux, le lieu entièrement refait est aujourd'hui moderne et agréable.

C'est donc un restaurant de spécialités turques qu'on peut dire courant, mais il se distingue par le fait qu'ici le pain est fait par la patronne et que le kebab est exclusivement confectionné sur place avec de la viande de veau et de dinde fraîche. Pas question de ces gros blocs surgelés tout prêts aux origines parfois douteuses.

« Pour moi le client c'est l'invité, annonce le patron. Il faut qu'il reparte content »

Sandwichs copieux et variés à partir de 4,50€; tacos 6,50€ avec frites; et assiettes kebab bien remplies à partir de 8,50€.

Et on peut emporter.

**P.S.G. à Ozoir, Place de la gare,  
Ouvert tous les jours de 11h 30 à 23 h.**

